

# Muni-Info

Volume 28, no. 1



## MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Cette semaine, je buvais mon café au soleil et je sentais le doux retour du printemps. Les oiseaux se disputaient quelques graines avec les écureuils dans un balai de va et vient où finalement tous ont eu leur part. Les chants étaient particulièrement remarquables comme si je ne les avais jamais entendus. Au fond, c'est ça le printemps, le plaisir de ressentir le réveil de la nature endormie.

Afin d'assurer une économie locale en santé, il est important d'utiliser les ressources et services présents dans notre collectivité. Le citoyen peut faire la différence.

À la lecture des recommandations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), nous pouvons faire une différence au niveau municipal. Un des volets qui génère d'importantes quantités de gaz à effet de serre (GES) est la gestion des matières résiduelles. Une réduction à la source, un bon triage vers le recyclage et le compostage, sont des solutions qui aident à éliminer l'enfouissement de matières qui dégagent des GES. À ce sujet, nous organiserons une soirée d'échange et d'information avec des spécialistes de l'environnement.

## Nous joindre

**Maire :** maire@brebeuf.ca #5304

**Directeur Général et Urbanisme :** urbanisme@brebeuf.ca #5303

**Directrice adjointe et Greffe :** directiongenerale@brebeuf.ca #5301

**Réception et taxation :** secretariat@brebeuf.ca #5300

**Travaux publics :** voirie@brebeuf.ca #5302

**Bibliothèque :** biblio@brebeuf.ca #5305

La densification de notre territoire est un autre enjeu environnemental important pour diminuer notre empreinte et de favoriser des logements abordables. Nous savons qu'il existe une multitude de possibilités au sein de notre noyau villageois, alors nous accompagnerons ceux qui possèdent des terrains non-construits à les développer. Le comité municipal de développement Économique et le comité consultatif d'urbanisme se pencheront sur la question.

L'équipe municipale s'est mis en branle pour les travaux d'usage de nettoyage pour se débarrasser des traces de l'hiver sur notre territoire. De plus, plusieurs travaux sont prévus à l'agenda pour 2022, sans s'y restreindre, des travaux d'entretien sur des bâtiments municipaux, des travaux de réfection de certaines rues sont aussi prévus et financés à l'aide du montant réservé au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ). Une subvention a également été accordée pour la réfection du tennis.

Bonne saison à tous!

Marc L'Heureux

## Dans ce numéro...

Rappels .....P2

Nouvelles .....P3

Environnement .....P4

Loisirs, culture et  
vie communautaire .....P5-P7

Camp de jour .....P7

Plage .....P7

Échos du conseil .....P8

Bottin des entreprises .....P8

Suivez-nous!



www.brebeuf.ca



819-425-9833



Heures d'ouverture: 8h30-12h00 et 13h30-16h30 Lu.Ma.Jeu & 8h30-12h00 Ven. téléphone seulement



### Feux en plein air

Vous devez obtenir un permis (gratuit) au bureau de la municipalité avant de faire un feu ayant une superficie supérieure à un feu de camp. Les feux de camp doivent avoir



une superficie maximum de 1 mètre, par 1 mètre sans dépasser 1 mètre de hauteur et doivent être entourés de matières incombustibles. Lorsqu'une interdiction d'allumer un feu à ciel ouvert est émise par la SOPFEU, tous les feux sont interdits, incluant les feux de camp. Soyez à l'écoute de ces informations. En tout temps, faites preuve de civisme et évitez d'enfumer votre voisinage. Pour surveiller l'état de notre région, visitez le site Internet de la SOPFEU : <https://sopfeu.qc.ca/>

### Matière organique

**Collecte:** Veuillez noter qu'à partir du **jeudi 12 mai**, la collecte des bacs bruns se fera **à chaque semaine** jusqu'au mois d'octobre. Consultez votre calendrier de collectes 2022, disponible sur le site de la municipalité dans l'onglet Services aux citoyens/Gestion des matières résiduelles/Collecte ou visitez le site suivant : [www.traindeviedurable.com](http://www.traindeviedurable.com)

### Rappel aux propriétaires de chien(s)

**Licence:** Le gardien d'un chien dans les limites de la municipalité doit, le 1er janvier de chaque année, obtenir une licence pour ce chien auprès du secrétariat. La somme à payer pour l'obtention de cette licence est de 20,00\$ par chien. Cette somme n'est ni divisible, ni remboursable.

**Excréments:** La Municipalité vous rappelle qu'il est de votre responsabilité en tant que propriétaire de chien(s), de ramasser leurs excréments, et ce, même si votre chien fait ses besoins sur le terrain des voisins. Vous devez aussi en disposer dans un endroit approprié (la rue n'étant pas l'un de ces endroits).

**Garde des chiens:** Tout animal gardé à l'extérieur de l'unité d'occupation de son propriétaire ou ses dépendances doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain. Il est défendu de laisser en tout temps un animal errer dans une rue, ruelle, place publique ou sur une propriété privée autre que l'unité d'occupation et les dépendances du propriétaire de l'animal.

**Les chiens et les parcs publics:** Les chiens sont strictement interdits :

- À la plage municipale (autorisés sur le terrain d'accès, interdits sur la plage)
- Au Parc-En-Ciel, aux endroits suivants : l'aire de jeu pour enfants, le terrain de balle, sur les terrains de tennis et sur la patinoire (les chiens sont autorisés seulement dans le stationnement et sur les aires non gazonnées à proximité du Pavillon). La présence des chiens est autorisée dans tous les autres parcs de la municipalité; cependant, votre chien doit obligatoirement en tout temps être tenu en laisse et vous devez ramasser ses excréments.

**Le parc canin:** La Municipalité a aménagé un espace public comme parc canin. Les chiens peuvent ainsi socialiser et courir en toute sécurité et liberté. Ce terrain est situé sur le Chemin du Domaine des Cèdres, à l'arrière du garage municipal, à moins de 300 mètres du Parc-En-Ciel. Arrivé au 26 chemin du Domaine des Cèdres (espaces de stationnement disponibles), empruntez le sentier identifié « Descente de canots et Parc Canin » (2 minutes de marche) qui mène à une clairière, bordée par une érablière. Le parc n'est pas clôturé.

### Abris et clôtures à neige

Les abris d'autos temporaires (Tempo) et les clôtures à neige sont autorisés seulement jusqu'au **1er mai**. La Municipalité ne tolère aucun écart de dates.

### Transport adapté et collectif des Laurentides et service de taxibus

Vous pouvez avoir recours au taxibus au coût minime de 6\$ par transport (gratuit pour les moins de 11 ans), afin de rejoindre l'Inter des Laurentides, autobus qui parcourt de Rivière-Rouge à Saint-Jérôme.



**Pour réserver** 1 877-604-3377 ou 819-774-0485

1. Sélectionnez votre arrêt d'embarquement et de débarquement.
2. Choisissez votre heure d'arrivée ou de départ.
3. **Appelez-nous entre 8h et 16h** pour le service du lendemain, ou la journée même, 2h avant l'heure de départ prévue.
4. Assurez-vous d'être présent **5 minutes avant l'heure de départ prévue**. Le taxibus étant un transport collectif, le chauffeur poursuivra sa route si vous êtes absent, et des **frais de 10 \$** seront ajoutés à votre prochain transport.

### Hurlements d'animaux ou aboiements :

Tout hurlement d'animaux ou aboiement susceptible de troubler la paix et le repos de toute personne dans la municipalité constitue une nuisance et est prohibé. Le propriétaire d'un chien doit s'assurer de ne pas le laisser hurler ou aboyer de façon à troubler la paix du voisinage, faute de quoi la Municipalité pourrait appliquer les dispositions pénales indiquées dans son règlement.

**Promenade en laisse:** Un chien doit être porté ou conduit par son gardien au moyen d'une laisse de maximum 1.85m de longueur, sauf lorsque le chien se trouve dans les limites de l'unité d'occupation de son propriétaire ou ses dépendances; dans ce dernier cas, il doit être tenue en laisse ou d'un dispositif l'empêchant de sortir du terrain. Les chiens de 20 kilos et plus doivent être munis d'un harnais ou un licou.

## Les commerces, tout comme les citoyens, font partie de l'ADN de Brébeuf!

Si la rivière, les parcs, les champs, l'administration et le conseil municipal sont l'âme de Brébeuf, les commerces font partie de son ADN. Faites-vous plaisir! Partez à la découverte de l'offre commerciale de Brébeuf. Vous y trouverez près de 30 commerces à 15 min de marche de chez vous. Les commerçants ne l'ont pas eu plus facile que vous durant les deux dernières années. Les encourager est la suite logique de la campagne du gouvernement du Québec qui vous propose de remplacer 12 \$ d'achat d'ailleurs en achats d'ici. Faites-vous plaisir et renforcez votre sentiment d'appartenance. C'est tout Brébeuf qui y gagne.

## Pont Prud'homme

La première phase de la restauration a eu lieu en fin février pour la stabilisation du pont en vue des crues printanières. Rappelons que la seconde phase est prévue pour 2023 pour la restauration de celui-ci. Restez informé de la situation en suivant les publications du comité SOS Pont Prud'homme ou en visitant la section nouvelles du site de la municipalité.



## Sécurité estivale

L'agence de sécurité **Groupe Sûreté** assurera la sécurité du territoire pour la saison estivale.



## Bienvenue!

Une ressource en loisirs culture et communication a été engagée et débutera sous peu. Nous souhaitons la bienvenue à Jacinthe Brière qui se joindra à notre équipe en partage avec la municipalité de Montcalm.

## Aide financière aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19

Le gouvernement du Québec a annoncé le 25 septembre 2020 l'octroi d'une aide financière de 800M\$ pour les municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur leurs finances.

Les municipalités peuvent utiliser cette aide pour compenser à la fois les pertes de revenus et les coûts supplémentaires liés à la pandémie.

Dans le respect de l'autonomie municipale, les municipalités ont la responsabilité d'informer leurs citoyens de l'utilisation de l'aide reçue pour les exercices financiers 2020 et 2021.

Pour la Municipalité de Brébeuf, l'aide financière reçue a été de 57447\$ pour 2020-2021.

Cette somme avait servi en 2020 et 2021, entre autres, à ceci :

- Adaptation des bâtiments et équipements municipaux afin d'assurer un service de qualité et sécuritaire, tel que l'installation de vitres à la réception du bureau municipal et de la bibliothèque et la conception de lavabos extérieurs dans les parcs;
- Adaptation du camp de jour afin de respecter les mesures sanitaires;
- Organisation du télé-travail obligatoire pour certains employés et modification des procédures internes;
- Organisation et enregistrement de la tenue des séances du conseil à distance;
- Achats de matériel de protection et produits de désinfection;
- Engagement de personnel dédié à la désinfection et au respect des normes gouvernementales suggérées;
- Procédures de désinfection plus importantes et plus fréquentes;
- Installation d'affichages supplémentaires relativement aux mesures sanitaires recommandées;

## Chiens errants, nouveau gardien d'enclos

Dès le 1er avril 2022, un nouveau contracteur desservira notre municipalité concernant les cas de chiens errants. Contrôleur canin centre **Le Refuge** de Lac-Saguay dessert maintenant Brébeuf en plus de plusieurs autres municipalités environnantes. Nous aimerions par le fait même, remercier M. Marier pour toutes les années de services au sein de notre communauté.

En cas d'urgence, soyez informé rapidement



**ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE**

par **CITAM**

Recevez l'alerte sur votre téléphone à domicile, votre cellulaire, par courriel ou encore par texto.

Efficace en cas d'urgence, ce service permet la transmission d'information rapidement entre la municipalité et ces

citoyens. Les citoyens dans la zone d'alerte concernée sont alors contactés. Inscrivez-vous à ce service via le formulaire disponible sur notre site Internet prochainement.

## Avis citoyenne



Nous aimerions connaître votre opinion face à certains services municipaux. À cet effet, nous avons créé un sondage. S.v.p. prenez quelques minutes pour y répondre. Le sondage se trouve sur notre site Internet, ainsi que sur notre page Facebook. Les informations recueillies serviront à améliorer les dits services. Aucune information personnelle n'est recueillie.

## Terrain de tennis

La municipalité de Brébeuf a reçue une subvention de 100 000\$ dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure pour la réfection des terrains de tennis. Les travaux auront lieu selon les d'appels d'offres présentés.



Tout de suite après la collecte, il est important de ramasser ses bacs et d'en disposer afin qu'ils ne soient pas visibles. En automne 2021, un règlement entrainait en vigueur à cet effet. La municipalité renforcera ce règlement et demande votre collaboration.



## Bilan sur la qualité de l'eau potable

Le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021 a été complété et déposé au bureau de la municipalité de Brébeuf le 19 mars 2022. Celui-ci peut être consulté sur le site Internet de la municipalité (Services municipaux/travaux publics/aqueduc et égouts) ou vous pouvez en obtenir une copie en vous présentant au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

## Saviez-vous?

### A ne pas mettre dans le bac...

- Les piles, les batteries ou les ampoules : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également beaucoup de points de collecte dans des supermarchés.
- Les médicaments périmés : ils doivent être apportés en pharmacie pour avoir l'assurance qu'ils soient éliminés de manière environnementale et sécuritaire.
- Le matériel électrique et électronique : il existe des filières dédiées pour ce type de matière résiduelle. Vous pouvez les ramener à un distributeur. Vous pouvez également en faire don à une association ou le déposer dans un écocentre. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien cellulaire pour le reconditionner ou le donner à une association.
- Les huiles alimentaires : elles peuvent être jetées dans votre bac ordinaire en petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des écocentres.
- Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : vous pouvez les jeter dans des écocentres.
- Les pneus : ils doivent être ramenés dans un garage ou dans un écocentre. N'hésitez pas à contacter votre garagiste à l'avance pour s'assurer qu'il reprend bien les anciens pneumatiques.

En déposant vos matières résiduelles au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

TRAINEVIEDURABLE

Consultez le site Train de vie durable

**MRC DES LAURENTIDES**

pour des capsules vidéos et de l'information détaillée concernant la disposition des déchets et la récupération. Un outil indispensable pour un train de vie durable!

<https://traindeviedurable.com/>

## Contrôle des insectes piqueurs



La firme G.D.G. Environnement Ltée a débuté le programme de contrôle biologique des insectes piqueurs à Brébeuf pour la saison estivale 2022.

Afin d'assurer la qualité du service que votre Municipalité offre, voici nos recommandations afin d'empêcher la prolifération des moustiques en milieu résidentiel :

- Assurez-vous que vos drains soient en bonne condition et que l'évacuation de l'eau se fasse bien.
- Préparez votre piscine tôt, une piscine non-démarrée peut générer des moustiques dès la troisième semaine de mai.
- Ne pas laisser de pneus qui contiennent de l'eau à l'extérieur et à proximité des habitations. Limiter la présence de tas de feuilles mortes ou bâches au sol.
- Retournez votre bateau ou votre chaloupe ou, si vous les laissez à l'endroit, assurez-vous d'enlever le drain.
- Videz les brouettes et seaux, puisque remplis d'eau, ils constituent d'excellents milieux producteurs de moustiques. Tous ces contenants sont capables de produire plusieurs centaines de moustiques à chaque 7 ou 8 jours.

Pour toutes questions / requêtes, vous pouvez contacter directement G.D.G au 1 844-840-8700 ou à l'adresse suivante: infomoustique@gdg.ca.

## Accès à la rivière

Notez qu'il y a un débarcadère pour canots se trouvant sur le chemin du Domaine des Cèdres à côté du camping. Nous planifions sont aménagement au cours de l'été pour le rendre plus accessible. Accès gratuit pour les citoyens.

## Tôt le matin

La collecte des matières résiduelles débute tôt le matin; les bacs doivent donc être placés au chemin la veille de la collecte.

### PAS DE SAC PLASTIQUE COMPOSTABLE DANS MON BAC

**TOUT TYPE DE SAC EN PLASTIQUE EST REFUSÉ**  
Écoulez votre inventaire en les utilisant comme sacs à ordures.

**MÊME S'ILS COMPORTENT CES LOGOS :**



Les contenants en plastique « compostables » sont également REFUSÉS.

**ALTERNATIVES** au sac en plastique « compostable »



Le papier journal peut être plié et servir de fond pour votre contenant.



Sac en papier du marché.



Sac en papier - Sac ou Sol. Résistant aux fuites!



En vrac dans le bac!



Congeler les résidus alimentaires évite les odeurs.

Pour voir la liste détaillée des matières acceptées et pour des astuces liées à la gestion du bac brun, consultez l'onglet MATIÈRES ORGANIQUES sur le site Web :

TRAINEVIEDURABLE.com



# Loisirs, culture et vie communautaire

## Espace Biblio

### Club TD

Cet été, viens t'inscrire au club de lecture TD, plusieurs surprises t'attendent tout au long de l'été. Gratuit. Pour les abonnés âgés de 0-17. Les inscriptions débutent le 13 juin. Pour plus de détails surveillez notre site Internet et notre page Facebook



### Suggestions littéraires



Je le conseille énormément. Beaucoup de suspense, c'est rigolo et avec de bonnes énigmes, bref un livre super!

-Charlie Lalonde

Lundi 13h30-16h30

Jeudi 13h30-19h00

Samedi 10h00-14h00

Gratuit pour les résidents.  
Passez nous voir!

### Tente à lire

Cette été, la bibliothèque fait la tournée des parcs. Nous apporterons des livres de toutes sortes à lire sur place. **Madame Soleil** sera au rendez-vous pour vous raconter de belles histoires et une petite activité suivra les lectures.

Réservez ces dates à votre agenda:

**PARC-EN-CIEL 8 juillet**

**PARC BRÉGEOIS 22 juillet**

**PARC DE LA PLAGE 5 août**

- La bibliothèque sera sur place de 10h00-12h00.
- Madame Soleil vous racontera de beaux contes à partir de 10h30.

**GRATUIT**



## La Farandole



### Dîners communautaires:

Bonjour à vous aînés de Brébeuf, après une longue absence, c'est avec un immense plaisir que nous reprendrons nos dîners à l'automne. Toutefois, nous aurons le privilège d'être reçus par la municipalité mardi le 10 mai. Notre maire, Marc L'Heureux, et toute son équipe nous accueilleront et nous serviront un succulent repas.

Un grand merci pour votre implication et votre générosité auprès de nous les aînés.

Nos dîners s'adressent aux aînés de 60 ans et plus de Brébeuf. Si vous êtes nouvellement arrivés ou que vous n'avez jamais assisté à nos dîners, veuillez communiquer avec moi au numéro: 819 429 6704.

Une chaîne téléphonique rejoint les brégeois et brégeoises qui sont inscrits sur la liste de La Farandole.

Au plaisir de vous rencontrer à nouveau.

Anne-Marie Roberge, Responsable des dîners communautaires  
819 429 6704

## Appel aux dons de livres usagés

La bibliothèque collecte des dons de livres. Cette année, nous organisons une vente de livres usagés qui aura lieu lors du marché des fêtes pour amasser des fonds pour l'activité du dépouillement de l'arbre de Noël. Déposez vos dons durant les heures d'ouverture de la bibliothèque. Livres de tous âges et toutes sortes en bonne condition seulement.

### Amateurs de baseball

Avis aux spectateurs, le terrain de baseball de Brébeuf accueille:

Mardis soir: La ligue de balle féminine

Jeudis soir: La ligue de balle mixte



### Les marchés fusionnent

Cette année, les 2 marchés fusionnent. Il y aura donc, seulement un marché des fêtes qui aura lieu le 19 et 20 novembre 2022.

Les inscriptions sont en cours

Date limite d'inscription: 1 juillet 2022

Formulaire et détails disponibles sur le site Internet et au bureau municipal.



## Salle communautaire

Les activités ont en majorité repris leur cours à la salle communautaire. Merci au comité des loisirs d'avoir coordonné le tout. Détails sur notre site Internet ou sur notre page Facebook. Activités disponibles: Zumba, Yoga, soirées country et pétanque.

## Carte expérience

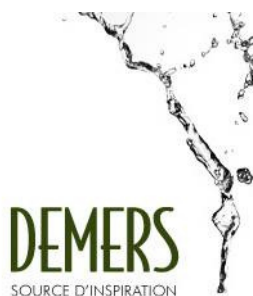
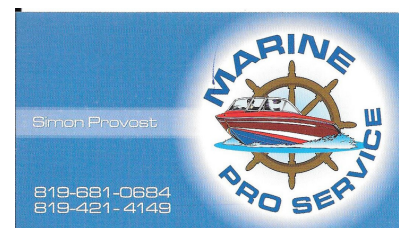
Si vous désirez accéder au complexe aquatique de Mont-Tremblant, ainsi qu'à l'offre d'activités sportives, vous devez vous présenter à un point de service avec votre **carte citoyenne de Brébeuf** valide pour l'obtention d'une carte expérience.

Points de services pour obtenir votre carte expérience:

- Comptoir culture et loisirs au Complexe aquatique (635, rue Cadieux)
- Bibliothèque Samuel-Ouimet (1145, rue de Saint-Jovite)
- Bibliothèque du Couvent (1875, chemin du Village)
- Réception de l'hôtel de ville (1145, rue de Saint-Jovite)



Un énorme merci aux généreux donateurs qui ont aidé à la réalisation d'un évènement magique. Grâce à vous, aux bénévoles et à l'organisation de Marie-Ève Perreault et Karine Pilon, les jeunes de Brébeuf ont reçus la visite du Père Noël.





# Plage



Si les conditions météorologiques le permettent, l'ouverture de la plage est prévue pour le **18 juin 2022**.

La plage se situe sur la rivière Rouge au bas de La Chutes-aux-Bleuets. L'accès se fait par le chemin de la Rouge près de la 323. Les heures de surveillance de la plage sont généralement de midi à 18h00, l'horaire peut cependant être modifié sans préavis. L'accès à la plage seulement est tout de même autorisé entre 18h00 et 21h00.

## Accès

### Tarifs

|                            |         |
|----------------------------|---------|
| Accès quotidien individuel |         |
| 0 à 5 ans :                | gratuit |
| 6 à 14 ans :               | 4.50\$  |
| 15 ans et plus :           | 7.00\$  |

### Modes de paiement

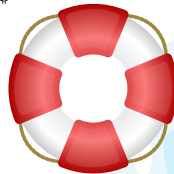
1. Bureau municipal -> chèque ou argent comptant.
2. Plage -> argent comptant, débit ou crédit.

### Multi-accès (partageable)

|            |         |
|------------|---------|
| 5 accès :  | 25.00\$ |
| 10 accès : | 45.00\$ |
| 20 accès : | 80.00\$ |

### Laissez-passer annuel

Individuel 60.00\$



## Carte-citoyen

Pour les détenteur de la «Carte-citoyen»\* l'accès à la plage est **gratuit**.

Les petits-enfants, âgés entre 0 et 14 ans inclusivement, de grands-parents détenant la «Carte-citoyen», accèdent gratuitement à la plage en présence de ceux-ci.

Pour l'obtenir, présentez-vous au bureau municipal durant les heures d'ouverture avec une preuve de résidence et une pièce d'identité.

La carte expérience de Mont-Tremblant n'est pas acceptée pour l'accès à la plage.

## ICI, NOUS SOMMES ACCUEILLANTS ET ACCUEILLIS



En chacun de nous, des parcours inspirants à découvrir!

### SAVIEZ-VOUS QUE...

- La MRC des Laurentides accueille environ 4,4 % de personnes immigrantes au sein de sa population totale.
- 67 % de l'immigration sur notre territoire provient de l'Europe suivie de 15 % des Amériques.
- La majorité des personnes immigrantes dans la MRC des Laurentides se trouvent dans la tranche d'âge de 25 à 54 ans.
- L'immigration contribue à la population active de notre région!

\*Source : POLIQUOT, Documenter et géolocaliser les groupes culturels sur le territoire, 2020

[cdemrclaurentides.org/emploi](http://cdemrclaurentides.org/emploi) | 819 681-3373

Amherst | Arundel | Barkmere | Brébeuf | Huberdeau | Ivry-sur-le-Lac  
La Conception | La Minerve | Labelle | Lac-Supérieur | Lac-Tremblant-Nord | Lantier  
Mont-Blanc | Montcalm | Mont-Tremblant | Sainte-Agathe-des-Monts  
Sainte-Lucie-des-Laurentides | Val-David | Val-des-Lacs | Val-Morin

Avec la participation financière de :



# Camp de Jour

Face au manque de candidatures pour le camp de jour, la municipalité se voit dans l'obligation d'annuler ce service cet été.

Pour 2022, vous avez la possibilité de vous diriger vers les municipalités voisines.

Informez-vous directement auprès de la municipalité de votre choix pour toute information concernant ces camps. Sachez que certaines municipalités sont en processus d'inscription, ou le seront bientôt.

Afin de combler l'écart entre les tarifs résidents et non-résidents, une compensation sera offerte aux familles.

Pour toutes autres informations, veuillez communiquer avec la municipalité ou consultez notre site Internet.

## Jardin communautaire

Des places sont disponibles pour les personnes intéressées à occuper un espace au jardin communautaire situé sur la rue des loisirs au Parc-En-Ciel. Veuillez communiquer avec la municipalité.



## Compost libre service

Venez chercher du compost gratuitement. Une station libre-service est disponible derrière le



bureau municipal, au fond du stationnement. Apportez votre pelle et contenants. D'autres voyages sont à prévoir au besoin.

## Récupération de feuilles et résidus verts

Nous vous invitons fortement à disposer de vos feuilles et autres résidus de jardin dans votre bac brun. Si vos résidus sont trop volumineux un chariot est installé à l'arrière de la salle municipale pour la récupération de ceux-ci jusqu'à la mi-mai.

- Empocher vos feuilles et résidus vert seulement
- Les sacs ne doivent pas être trop lourds à manipuler
- Déposez vos sacs dans le chariot seulement
- Lorsqu'il n'y a pas de chariot, nous vous demandons de ne pas y laisser vos sacs

Merci de votre collaboration!



# Échos du conseil

- Premièrement, suite à l'élection municipale de novembre 2021, l'ensemble des candidats ont été élus sans opposition, le conseil est donc constitué du maire, M. Marc L'Heureux et des conseillers(ère), M. Martin Tassé, M. André Ste-Marie, Mme Marie-Josée Lebel, M. Pierre Gauthier, M. Pierre Trudel et M. Peter L. Venezia.
- Voici quelques décisions qui ont été prises par le conseil municipal ces derniers mois :
- Le conseil municipal de Brébeuf a octroyé des dons à PAIR (Prévoyance envers les Aînés), Palliacco, Fondation La Traversée, Centraide Hautes-Laurentides, Centre d'action bénévole Laurentides, Centre de prévention du suicide Faubourg, L'Ombre-Elle et les Parents-Musique des Hautes Laurentides;
- Le conseil municipal de Brébeuf a confirmé son appui dans l'étude de potentielles fouilles archéologiques sur le territoire;
- M. Martin Tassé a été nommé maire suppléant pour la période du 15 novembre 2021 au 30 juin 2022;
- M. André Ste-Marie est désigné à titre de représentant de la municipalité de Brébeuf pour siéger au conseil des maires de la MRC des Laurentides et nommé pour représenter la Municipalité de Brébeuf comme membre d'office au sein de la Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles de l'Ouest (RIMRO);
- M. Pascal Caron, directeur général, est nommé comme représentant de la Municipalité de Brébeuf sur le comité consultatif en sécurité incendie à la Ville de Mont-Tremblant;
- M. Pierre Gauthier, est nommé pour siéger sur le comité consultatif en urbanisme;
- Mme Marie-Josée Lebel, sera la conseillère responsable de la bibliothèque, elle est mandatée pour représenter la Municipalité auprès du CRSBPL et pour représenter la Municipalité sur le Groupe de travail en culture à la MRC des Laurentides;
- Le conseil a tenu à souligner et remercier officiellement de leur implication durant toutes ces années comme membres du conseil, les deux élus sortants : M. Alain St-Louis et M. Clément Légaré;
- Le conseil a tenu à féliciter le jeune Brégeois, M. Jules Piché qui a été honoré par la Sûreté du Québec pour ses actions, gestes héroïques et son comportement exceptionnel, suite à la dénonciation au sein de son école, d'un incident inapproprié;
- La municipalité a renouvelé ses adhésions à : la Fédération québécoise des municipalités (FQM), l'Union des Municipalités du Québec (UMQ), l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), la Chambre de Commerce du grand Mont-Tremblant, la FADOQ des Laurentides, l'organisme OBV RPNS (Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon), l'entente de services aux sinistrés de la Société canadienne de la Croix-Rouge;
- La municipalité a adhéré au réseau Les Arts et la Ville;
- La municipalité octroie une subvention de fonctionnement de 9300\$ à la bibliothèque municipale;
- La municipalité a modifié le règlement 149-95 afin d'augmenter le capital du Fonds de roulement;
- La Municipalité a accepté de prendre en charge la comptabilité de la RIMRO;
- La Municipalité a confié la gestion de la plage municipale à Vivaction inc.;
- La Municipalité a confié le travail de paysagement du complexe municipal à Jardins Passion;
- La Municipalité a engagé l'agence Groupe Sûreté pour effectuer de la surveillance sur le territoire de la municipalité;
- La Municipalité a donné le contrat de fourrière pour le contrôle et les bons traitements envers les chiens au Centre canin Le Refuge;
- Le conseil confirme son intention de poursuivre le projet de patrouille verte avec la RIMRO;
- Conformément à la loi, la Municipalité a créé un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;
- Le conseil a indiqué à la Caisse Desjardins Mont-Tremblant qu'il est primordial de conserver le service au comptoir au centre de service de Brébeuf avec un horaire convenable ainsi que le guichet automatique;
- La Municipalité participe au dîner communautaire de la Farandole en mai en fournissant l'aide bénévole des employés municipaux et des membres du conseil et en assumant les coûts du repas et du ménage de la salle;
- La Municipalité offre ses plus sincères félicitations à Mme Catherine Baltazar pour sa réussite en tant qu'entrepreneur avec son projet de ferme La Récolte de la Rouge.

## Bottin aux entreprises

Vous aimeriez faire partie du bottin des entreprises de Brébeuf ? Une liste des commerces et entreprises de Brébeuf affichée sur le site Internet de la municipalité.

Envoyez nous vos coordonnées et les informations de votre entreprise à: [secretariat@brebeuf.ca](mailto:secretariat@brebeuf.ca)

**Nom(s) propriétaire(s):**

**Nom de l'entreprise:**

**Fonction de l'entreprise:**

**Adresse:**

**Adresse courriel:**

**Téléphone:**